

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

**Allocution de Madame Amina BENKHADRA,
Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement**

Signature d'une circulaire conjointe avec le Ministère de
l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace
intégrant les énergies renouvelables et l'efficacité
énergétique dans le Bâtiment.

Casablanca, le 06/11/2008

Monsieur le Ministre,

**Messieurs les Présidents des fédérations, des ordres et des
chambres professionnelles**

Mesdames et Messieurs les Directeurs

Mesdames et Messieurs,

La tenue de la 12^{eme} édition du Salon International du bâtiment et de la 3^{eme} édition de Convergence Habitat Urbanisme autour du thème « l'Innovation et le développement durable dans le bâtiment » témoigne de l'importance de ce secteur dont les défis et les enjeux sont à la mesure des chantiers majeurs engagés au niveau national.

Cette manifestation accorde cette année une place de choix aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans le bâtiment, choix nécessaire à la concrétisation du thème « Développement durable dans le bâtiment ». Cette préoccupation est une priorité pour le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. En effet, la nouvelle stratégie énergétique dont les grands axes visent la sécurité d'approvisionnement à travers la diversification des sources et des ressources énergétiques, la généralisation de l'accès à l'énergie au moindre cout, l'intégration régionale et le développement durable qui intègre l'efficacité énergétique

dans les secteurs clés du bâtiment, du transport et de l'industrie à travers la promotion de technologies propres et la mise à niveau de normes et spécifications énergétiques.

L'efficacité énergétique constitue aujourd'hui un pilier de la politique énergétique devant permettre la mobilisation de toutes les parties concernées, la sensibilisation et la communication. En effet, si notre pays, tiré par une formidable croissance, fruit de nombreux projets structurants lancés par Sa Majesté LE ROI, que Dieu L'Assiste (Infrastructures de base, habitat, tourisme, industrie) doit en matière d'énergie consommer plus, il doit consommer mieux.

Pour ce qui est du secteur du bâtiment, celui-ci utilise environ 36% de l'énergie finale du Maroc dont 29% réservé au résidentiel et 7% au tertiaire. Cette consommation énergétique est appelée à augmenter dans l'avenir traduisant ainsi l'importance de l'évolution de ce secteur qui doit répondre non seulement aux besoins de la population pour l'habitat mais aussi aux attentes de qualité de service et de confort énergétique.

Le bâtiment est incontestablement l'un des secteurs présentant le meilleur potentiel d'amélioration en termes d'efficacité énergétique.

A cet effet, le Plan National d'Actions Prioritaires du secteur énergétique a adopté des mesures urgentes d'efficacité énergétique, en particulier **la généralisation des lampes à basses consommation par la mise en place de 22 millions de lampes à l'horizon 2012, la promotion de l'utilisation des Chauffes Eau Solaires, le développement du marché des capteurs solaires thermiques à hauteur de 40.000 m² par an, l'utilisation des équipements normalisés et la réalisation des projets pilotes d'efficacité énergétique.**

Dans ce contexte, Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement a signé le 8 juillet 2008 à Oujda sous la présidence de Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, avec les Ministères chargés de l'Habitat, du Tourisme, de l'Education Nationale et de l'Industrie, des conventions de partenariat qui visent à améliorer l'efficacité énergétique dans les secteurs relevant des dits Départements ministériels.

Cette volonté partagée se traduit par la circulaire conjointe que nous signons aujourd'hui et qui a pour objectif d'inciter les opérateurs immobiliers à prendre en considération les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans la conception architecturale et dans les projets d'aménagement et de construction en attendant la promulgation du code de l'urbanisme.

A cette occasion, j'invite tous les acteurs du secteur public et du secteur privé à apporter leur contribution pour la réussite de ces projets qui offrent des opportunités tant pour les professionnels que pour les consommateurs.

Je voudrais, pour conclure, féliciter le Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme de l'Aménagement de l'Espace et ses partenaires pour la réussite de ce salon et pour leur engagement dans une politique durable.

Je vous remercie pour votre attention.